

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe du cadre de vie  
Direction de la Culture

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 19 OCTOBRE 2018  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME SABINE BERNASCONI**

**OBJET : Convention de mise à disposition de la salle de concert dite le « Grand Salon » de la bastide de la Magalone dans le cadre de deux récitals du Festival International de Piano de la Roque d'Anthéron ainsi que d'une masterclass.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la Déléguée à la Culture, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le Département des Bouches-du-Rhône, le Festival International de Piano de La Roque d'Anthéron et la Cité de la Musique de Marseille souhaitent développer un partenariat dans le cadre de deux représentations de piano dans la salle de concert de la bastide de la Magalone ainsi que d'une masterclass durant une journée.

La présente convention a pour objet de fixer les modalités de cette mise à disposition consentie à titre gracieux par la Cité de la Musique de Marseille.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL